



Erik Orsenna remet son rapport au Président Macron, en présence de Françoise Nyssen, ministre de la Culture, le 20 février.

L. MARIN/POOL

Bibliothèques Erik Orsenna met l'Etat et les collectivités face à leurs responsabilités

L'académicien a présenté son rapport sur l'avenir des bibliothèques le 20 février. A travers un état des lieux et 19 propositions relevant tantôt de l'Etat, tantôt des collectivités, le rapporteur balise le chemin pour engager la transformation des bibliothèques en «maisons de service public culturel».

Nul ne pourra dire que les bibliothèques et le travail que l'académicien Erik Orsenna leur a consacré (*) ont été traités en catimini. La remise de son rapport, réalisé à la demande de la ministre de la Culture, Françoise Nyssen, a même pris la tournure d'un événement politique, avec un déplacement du président de la République pour accompagner le rapporteur et la ministre en visite à la médiathèque des Mureaux (Yvelines), le 20 février. A l'origine de cette médiatisation: l'engage-

ment de campagne du candidat Macron pour faire en sorte que les bibliothèques ouvrent plus, comme c'est le cas de celle des Mureaux, qui accueille le public le dimanche après-midi.

L'élargissement des horaires d'ouverture constitue en effet l'une des préconisations phares du rapport d'Erik Orsenna: «Les ouvertures dominicales sont importantes, fait valoir l'écrivain. Elles ne sont pas envisageables sur tous les territoires, loin s'en faut, mais demeurent aujourd'hui beaucoup trop marginales.» Ceux – professionnels et élus locaux – qui redoutaient de voir les collectivités s'aligner sur un modèle unique d'ouverture dominicale peuvent être rassurés: pour le rapporteur, «chaque commune a son "profil temporel", dont il faut tenir

compte». D'où une recommandation de méthode: réaliser un «diagnostic du rythme des temps sur chaque territoire». Ce que le chef de l'Etat a traduit en langage macronien: «Il faudra partir de l'intelligence des territoires et du contact avec le réel.»

L'ESPOIR D'UN GESTE BUDGÉTAIRE

Mais ouvrir plus a un coût. C'est la raison pour laquelle, lors du débat sur le projet de loi de finances pour 2018, à l'automne dernier, Emmanuel Macron avait donné son feu vert à l'augmentation de la part de la dotation générale de décentralisation (DGD) réservée aux bibliothèques à hauteur de 8 millions d'euros, pour arriver à une enveloppe globale de 88 millions. Depuis 2017, celle-ci peut être sollicitée pour une durée de cinq ans

afin de couvrir des dépenses supplémentaires liées à l'élargissement des horaires. Cependant, élus et professionnels espéraient un nouveau geste budgétaire à la faveur du rapport «Orsenna». L'écrivain, qui a rencontré élus et professionnels dans une cinquantaine de communes, confirme que «cet accompagnement est nécessaire, pour ne pas dire indispensable». Nécessaire, car une aide de l'Etat est souvent «un élément déclencheur de la décision de passer à l'acte». Indispensable, compte tenu du contexte budgétaire des collectivités. L'académicien rappelle qu'une mission interministérielle (Culture et Intérieur) est en cours pour «évaluer les montants nécessaires».

Aux Mureaux, ni Emmanuel Macron ni Françoise Nyssen n'ont fait la moindre allusion à de nouvelles mesures budgétaires. Il faudra donc attendre la présentation du Plan national pour les bibliothèques, en cours de finalisation, que l'académicien appelle de ses vœux, pour savoir si un nouveau coup de pouce financier est totalement exclu.

Et maintenant?

La ministre de la Culture, Françoise Nyssen, entame un travail de réflexion avec les élus locaux. Cette phase débouchera sur une journée nationale de concertation le 9 avril. Un Plan national pour les bibliothèques devrait être présenté par le service du livre et de la lecture lors du prochain congrès de l'Association des bibliothécaires de France, prévu du 7 au 9 juin 2018. La question de savoir s'il faut, ou pas, une loi sur les bibliothèques pourrait être tranchée à cette date.

Le plan imaginé par Erik Orsenna constituerait «un cadre» dont les objectifs seraient de «donner de la visibilité aux collectivités, les accompagner financièrement et stratégiquement, coordonner les efforts». La base en serait une «cartographie» de la situation à l'échelle des bassins de vie, avec une définition des besoins. Parmi les autres axes, une réforme de la formation initiale des bibliothécaires pour porter une attention plus grande «au rapport aux usagers». «Discuter avec des êtres humains représente aujourd'hui plus de 50% du travail d'un bibliothécaire», a insisté le rapporteur, qui invite aussi le CNFPT à engager une révision des cadres d'emplois, pour «les mettre en cohérence avec ce que les métiers sont devenus».

PARTENARIATS

Mais pour faire bouger les lignes, la balle est aussi dans le camp des collectivités. Selon le rapporteur, les communes doivent jouer la carte de l'intercommunalité pour gérer la lecture publique en réseau. Ce qui, fait valoir l'écrivain, permet

des recrutements mutualisés, avec une mise à disposition des agents dans plusieurs communes, et une organisation des temps d'ouverture concertée. Cette cohérence des horaires doit aussi être recherchée, dans les villes concernées, avec les bibliothèques universitaires. Autre préconisation: la conclusion de partenariats avec d'autres structures, culturelles, mais aussi sociales (CAF, Pôle emploi, etc.) pour mutualiser des locaux et faire venir vers la bibliothèque des personnes qui n'en sont pas des habituées.

Outre un état des lieux, Erik Orsenna préconise donc d'étendre les bonnes pratiques repérées en matière de lecture publique. Une démarche insuffisante pour certains professionnels. «Ne cherchez pas de plan d'action concret, pas de financement, le rapport "Orsenna" n'en comporte pas», pointe par exemple SavoirsCom1, collectif qui milite pour la diffusion des communs culturels. ●

Emilie Denêtre et Hélène Girard

(*) «Voyage au pays des bibliothèques. Lire aujourd'hui, lire demain», à télécharger sur: goo.gl/uGQcEZ

CE QU'ILS EN PENSENT

«Reconnaître l'utilité démocratique des bibliothèques est une très bonne chose»



DÉBORAH MÜNZER, présidente de la FNCC (*)

«En mettant en lumière le maillage de nos équipements sur les territoires et la diversité des actions qui y sont menées, le rapport "Orsenna" se rapproche de la vision que nous portons depuis longtemps. Nous sommes par ailleurs très intéressés par la reconnaissance de l'utilité démocratique des bibliothèques, aux côtés de la fonction de transmission des savoirs. Mais nous avons deux sujets d'attention. Le premier concerne la notion d'intercommunalité. Il ne faudrait pas que, depuis Paris ou ailleurs, certains puissent dire "ce serait bien de faire travailler l'interco sur la bibliothèque à tel ou tel endroit". Nous devons rester près du terrain et de la vie des territoires. Le second point porte sur les moyens. Nous manquons d'une vision claire pour savoir ce qui va se passer.»

(*) Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture.

«Un diagnostic pertinent avec deux points noirs: la pérennité de l'aide et les délais»



XAVIER GALAUP, président de l'ABF (*)

«Le rapport d'Erik Orsenna livre une photographie pertinente et positive du foisonnement et de la créativité en matière de lecture publique. Mais je distingue deux points noirs: la pérennité de l'aide et les délais. Pour 2018, le concours particulier des bibliothèques au sein de la dotation générale de décentralisation est passé de 80 à 88 millions d'euros, notamment pour accompagner les collectivités dans l'élargissement des horaires.

Mais que va-t-il se passer dans les années à venir? Cette politique prend du temps: entre le diagnostic et l'ouverture du dialogue social, c'est un projet de long terme! Ce qui nous ramène aux délais. Je crains que les pouvoirs publics – sans que cela ne soit dit formellement – attendent des résultats dès la fin de cette année, au vu de la rallonge budgétaire engagée.»

(*) Association des bibliothécaires de France.